

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 05 juillet 2023

### Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courriel adressé aux membres le 21 juin 2023.

- Présents : 16 /23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 15. Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h00
- 

### Désignation d'une secrétaire de séance

Madame N'GOM Véronique Directrice Financière et Administrative, sera secrétaire de séance.

### Ordre du jour

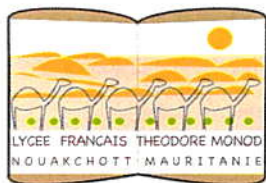
- 1 Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 28 février 2023
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Tarifs 2024/2025
- 4 Point sur le recrutement des personnels
- 5 Information sur l'assurance élève
- 6 Points sur les inscriptions
- 7 Travaux réalisés et à réaliser cet été
- 8 Changement de Banque
- 9 Points sur les examens
- 10 Bilan du Conseil Pédagogique
- 11 Formation continue des personnels
- 12 Bilan des actions du 1<sup>er</sup> degré
- 13 Questions diverses

Secrétaire de séance



Le Proviseur





Monsieur Le Proviseur remercie vivement les personnels et invités présents

## **I Approbation du PV du conseil d'établissement du 28 février 2023**

Le PV est adopté à l'unanimité

## **II Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **III Tarifs 2024/2025**

Madame N'GOM s'exprime sur l'augmentation des 10% pour la rentrée 2024/2025. M. ZEIN demande les justifications de cette hausse.

Le Lycée doit suivre l'accroissement de la vie en Mauritanie, et prendre en compte une inflation que nous ne maîtrisons pas. Il doit également procéder à l'augmentation des salaires prévue par la législation locale.

De plus, nous devons reconstituer nos réserves, il nous reste encore des dettes à payer à l'AEFE, notamment la participation à la rémunération des résidents, le remboursement du prêt immobilier conclu en 2019 pour la construction du collège et du lycée.

Chaque année la dette se reconstitue malgré l'aide et les subventions de l'AEFE.

M. ZEIN rappelle qu'il avait été demandé un comparatif des dépenses afin d'identifier des pistes d'économie.

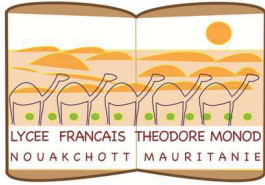
M. RUBI comprend la situation des parents mais l'inflation est normale et obligatoire.

Mécaniquement nous sommes obligées d'avaliser les majorations.

M. Le Proviseur conseille de valider cette augmentation avant que l'AEFE ne demande une hausse plus importante.

M. ZEIN demande à diminuer d'autres dépenses, négocier les prix et faire jouer la concurrence.

Mme N'GOM remercie les parents pour l'aide qu'ils ont apportée afin de négocier avec les différentes entreprises de travaux et insiste sur le fait que tout ce qui peut être fait en terme d'économie est déjà effectuée.



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Monsieur Le Proviseur remercie vivement les personnels et invités présents

## **I Approbation du PV du conseil d'établissement du 28 février 2023**

Le PV est adopté à l'unanimité

## **II Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **III Tarifs 2024/2025**

Madame N'GOM s'exprime sur l'augmentation des 10% pour la rentrée 2024/2025. M. ZEIN demande les justifications de cette hausse.

Le Lycée doit suivre l'accroissement de la vie en Mauritanie, et prendre en compte une inflation que nous ne maîtrisons pas. Il doit également procéder à l'augmentation des salaires prévue par la législation locale.

De plus, nous devons reconstituer nos réserves, il nous reste encore des dettes à payer à l'AEFE, notamment la participation à la rémunération des résidents, le remboursement du prêt immobilier conclu en 2019 pour la construction du collège et du lycée.

Chaque année la dette se reconstitue malgré l'aide et les subventions de l'AEFE.

M. ZEIN rappelle qu'il avait été demandé un comparatif des dépenses afin d'identifier des pistes d'économie.

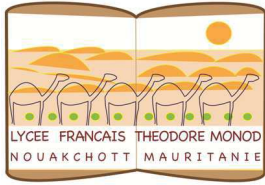
M. RUBI comprend la situation des parents mais l'inflation est normale et obligatoire.

Mécaniquement nous sommes obligées d'avaliser les majorations.

M. Le Proviseur conseille de valider cette augmentation avant que l'AEFE ne demande une hausse plus importante.

M. ZEIN demande à diminuer d'autres dépenses, négocier les prix et faire jouer la concurrence.

Mme N'GOM remercie les parents pour l'aide qu'ils ont apportée afin de négocier avec les différentes entreprises de travaux et insiste sur le fait que tout ce qui peut être fait en terme d'économie est déjà effectuée.



Les livres de la BCD ou du CDI égarés seront facturés aux familles 800MRU au lieu de 400MRU, ce qui est perdu doit être payé.

M. MAJOUR s'indigne de cette augmentation et indique que les familles en difficultés le seront encore plus.

M. ZEIN demande de trouver une solution afin d'éponger les dettes de l'établissement et que malgré cela il faudrait prévoir un agrandissement de l'établissement car les bâtiments du primaire sont vétustes et l'augmentation des effectifs implique un réaménagement des locaux.

Mme N'GOM informe l'assistance sur la mission immobilière de l'AEFE en indiquant qu'une aide reste à venir et qu'elle concerne les gros chantiers.

La proposition d'augmentation est mise au vote :

Pour : 6

Contre : 4

Abstention : 5

L'augmentation des tarifs est acceptée par le Conseil d'établissement.

#### **IV. Point sur le recrutement des personnels**

Cette année nous avons un nombre important de personnels à recruter, cela est dû à l'accroissement des effectifs et donc des classes supplémentaires mais aussi s'explique par le départ de plusieurs enseignants. A ce jour nous avons recruté la majorité des professeurs, 2 postes de PE sont gelés pour cause de refus de détachement.

Les CCPL ont été unanimes sur le recrutement.

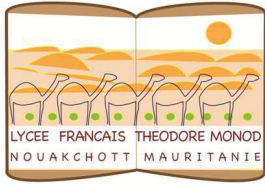
#### **V. Information sur l'assurance des élèves**

La direction propose de reprendre à son compte l'assurance responsabilité civile pour les élèves car cela existait jusqu'en 2019.

Les parents d'élèves sont très étonnés de cette décision car pour les familles la prise de cette assurance est acquise et une obligation dans le règlement intérieur. Cela serait une charge supplémentaire pour l'établissement.

C'est une proposition qui ne correspond pas du tout aux besoins des familles. Cette proposition ne sera pas retenue.

#### **VI. Point sur les inscriptions**



Il reste encore beaucoup d'élèves à inscrire à ce jour nous avons 519 élèves inscrits en primaire et 734 au secondaire, nous devrions atteindre environ 1400 élèves pour cette année scolaire 2023/2024 avec le CM1, la 5<sup>ème</sup> et la 1<sup>ère</sup> supplémentaires.

## **VII. Travaux réalisés et à réaliser cet été**

Mme N'GOM indique que les travaux des toilettes en primaire ont déjà été faits et certaines climatisations seront restaurées ou changées.

Les gros travaux d'installation des algécos entièrement équipés, concernent 1 en primaire à démonter et à remonter et 2 en secondaire déjà sur place.

L'allée pour se rendre sur le plateau sportif, les grillages sur les ouvertures dans les salles de sport ainsi que la vérification des installations sportives sont prévus.

Tous ces gros travaux seront effectués pendant la période d'été.

## **VIII. Changement de banque**

Suite à la vente des actifs de la société générale, l'établissement va devoir changer de banque. Mme N'GOM indique que l'ambassade se trouve dans la même situation. Dans la mesure du possible la même banque sera choisie pour l'ambassade et le lycée. Le changement devrait se faire en Janvier 2024, les paiements du 1<sup>er</sup> trimestre se feront comme à l'accoutumée.

Pour les nouveaux systèmes de paiements nous devons avoir l'accord de l'AEFE mais aussi négocier les différents frais bancaires.

## **IX. Points sur les examens**

99% de réussite au BAC avec 14 mentions Très bien, 30 mentions Bien et 22 mentions Assez bien

100% de réussite au DNB

Nous comptabilisons 75% de mentions sur les 2 épreuves

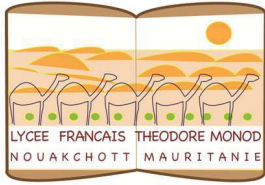
## **X. Bilan du Conseil Pédagogique**

L'équipe pédagogique a constaté un nombre très important d'absences au 3<sup>ème</sup> trimestre, l'établissement est devenu « l'école à la carte ». Il serait important de réorganiser la fin de l'année scolaire.

Il est demandé à ce que « les félicitations, les encouragements et autres » soient à nouveau notifiés sur les bulletins scolaires.

1 semaine de stage est demandée pour les classes de 2<sup>nde</sup>.





M. FILIPPONI et Mme MISSIR indiquent un dysfonctionnement de la CCPL et un manque de transparence sur les différents recrutements. M. Le Proviseur précise que les recrutements avaient votés à l'unanimité.

Les enseignants se plaignent du nombre très faible de participation aux différents stages de formations.

Les représentants des parents d'élève demandent à ce que les absences des professeurs soient connues très rapidement avec plus de transparence et plus d'information sur pronote avec le motif des absences.

Les parents d'élèves sont satisfaits de la nouvelle réglementation sur l'interdiction du téléphone portable pour les élèves du collège, cependant certains professeurs l'utilisent pendant les cours.

#### **XI. Formation continue des enseignants**

M. Le Proviseur indique les raisons pour lesquelles très peu de professeurs ont pu bénéficier de la formation et espère que pour la prochaine rentrée aucun dysfonctionnement « d'ATENA » (logiciel de gestion des stages) ne viendra perturber les inscriptions aux différents stages.

M. Le Proviseur s'appuie sur le document envoyé aux membres du CE pour indiquer toutes les formations qui ont eu lieu.

#### **XII. Bilan des actions du 1<sup>er</sup> degré**

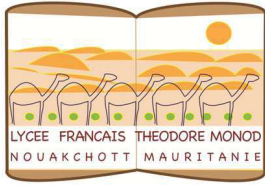
M. BOULAY a déroulé un Power Point afin d'exposer toutes les actions et tous les projets qui ont animé les activités de la Maternelle, du Primaire ainsi que les rencontres en inter degré avec le secondaire.

#### **XIII. Questions divers**

N°1 : Les visas pour les élèves qui partent en voyage scolaire en France.

M. RUBI répond que cela est possible mais qu'il faut faire les demandes beaucoup plus tôt dans l'année mais que cela n'est pas forcément possible ni obligatoire.

N°2 : A propos de notre réseau d'eau, pourrait-on avoir un état des lieux des travaux effectués à venir ?



Le réseau d'eau devrait être entièrement mis à nu et refait. Pour le moment l'établissement ne dispose ni des capacités techniques ni des crédits nécessaires. Les urgences sont traitées en temps réel. La nécessité d'une mission technique a été portée à la connaissance de l'AEFE.

N°3 : Serait-il possible d'augmenter le nombre de fontaine à eau à disposition des élèves, au vu de la croissance des effectifs ?

Oui cela est possible, leur nombre sera augmenté à la rentrée puis en 2024.

N°4 : Une mission d'expertise de l'AEFE, devait venir en mai, elle n'a pas eu lieu, en connaît-on les raisons ? Est-elle reportée ?

Effectivement cette mission n'a pas eu lieu en mai et nous n'avons pas eu connaissance des raisons pour lesquelles cette commission est reportée en octobre ou novembre 2023.

N°5 : Ses actions sportives « de bienfaisance » se sont tenues cette année au LFTM, peut-on en connaître leur bilan financier et la destination effective de ces fonds récoltés s'ils ont été dépensés ?

Cette action n'a pas été organisée par l'établissement, le montant des recettes n'a pas été porté à sa connaissance. Le but était de récolter des fonds pour des enfants malades.

N°6 Les surveillances d'examen sur eux sites ont posé problèmes à de nombreux collègues que ne comprenaient pas pourquoi ils devaient surveiller en dehors du Lycée, dans des conditions parfois dégradées. Des évolutions sont-elles prévues pour rapatrier tout sur le site du lycée et retrouver une situation plus confortable ?

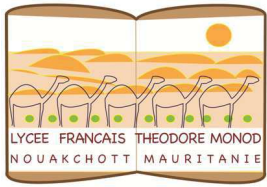
Il est rappelé que l'école des Cadres est un centre d'examens officiel en accord avec l'académie de Rouen. Au vue de l'augmentation des élèves pour passer les épreuves il est indispensable d'avoir recours à un autre établissement. Pour absorber tous les examens uniquement dans nos locaux nous devrions fermer l'établissement collège lycée pendant 3 semaines, ce qui est inenvisageable.

M. RUBI indique que l'école des Cadres est tout à fait aux normes que les conditions y sont tout à fait convenables et facilitantes. Il faut aussi se rappeler que nous sommes responsables des épreuves et que pour les enseignants cela fait partie de leurs obligations de service.

N°7 Ajustement des jours fériés sur le calendrier 2023/2024.

Il faut rajouter :

- Maouloud le 27 septembre 2023
- Tabaski 2 jours



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h00**